

Par la prière

Chaque semaine, un temps de prière (20h30-21h15), suivi par un temps d'échange en petits groupes sur l'Évangile du dimanche (21h15-22h).

Choisir Dieu, et Dieu seul.

Lundi 27 février 20h30

à la chapelle des Sœurs de la Providence de Ruillé

(31 rue Voltaire)

Laisser Dieu faire briller sa lumière dans notre vie.

Mercredi 8 mars 20h30

à l'église Saint-Liboire (avenue Rhin et Danube)

Adorer Dieu en esprit et vérité.

Lundi 13 mars 20h30

à l'église Saint-Pavin-des-Champs (rue du Pavé)

Grâce à Dieu, ouvrir notre regard.

Vendredi 24 mars 20h30

à l'église Saint-Georges du Plain (rue de Sablé)

Avec Jésus, sortir de nos tombeaux.

Mardi 28 mars 20h30

à l'église Saint-Lazare (rue de l'église St-Lazare)

Par le partage

Quelques suggestions pour que ce temps de carême nous ouvre aux autres.

1^{ère} semaine : je réfléchis à quelle association caritative je souhaite faire un don à la fin du carême : Fraternité chrétienne Sarthe-Orient, Secours catholique, CCFD, Société Saint-Vincent de Paul ou autre.

2^{ème} semaine : visiter une personne isolée de mon quartier. Également : chemin de croix de la Pastorale des migrants, vendredi 10 mars à 18h à Saint-Martin de Pontlieue (ce chemin de croix est proposé tous les vendredis de carême).

3^{ème} semaine : accorder du temps à une personne éloignée de la foi et lui apporter notre témoignage de vie. Également : Prière-pain-pomme, vendredi 17 mars de 12h à 14h à l'église Saint-Aldric. Une démarche de carême œcuménique et fraternelle.

4^{ème} semaine : participer à la veillée miséricorde du doyenné du Mans le mercredi 29 mars à 18h30, à l'église paroissiale de Saint-Jean d'Assé.

5^{ème} semaine : participer au jeûne interparoissial (du 27 mars au 1^{er} avril, cf. infos sur tract) ou jeûner durant un repas avec une lecture spirituelle (passage d'Évangile, psaume, vie de saint ou autre). Également : poser un acte de réconciliation, contribuer à renouer des liens distendus avec une personne.

Par la pénitence

et la réconciliation

Mercredi 29 mars 18h30

Célébration de la Miséricorde à l'église paroissiale de Saint-Jean d'Assé.

Permanences de confessions

Mercredi 5 avril : 18h30-19h30 à St-Lazare

Jeudi 6 avril : 16h30-18h à St Liboire

Vendredi 7 avril : 16h30-18h à St Pavin

Samedi 8 avril : 9h-11h à ND du Pré

Et de manière habituelle...

Tous les samedis de 9h à 10h à ND du Pré (entrée rue Ducré).

Du mardi au vendredi de 17h30 à 18h30 à ND de la Couture.

Le samedi de 17h à 18h à la Cathédrale.

Prions pour **Charlotte, Glomer, Georélie, Leïna, Anaïs, Érine, Ryvén, Kyana, Wanès, Tywèl, Mathis, Tess, Éloane, Jade** ainsi que pour tous les catéchumènes du diocèse qui seront baptisés à Pâques.

Points pratiques pour le jeûne

A l'inscription, nous vous invitons à donner 15€. Cette somme sert à financer le pain et à vivre concrètement le partage.

L'argent ne doit cependant pas être un obstacle à votre participation au jeûne paroissial.

Coupon d'inscription (un par personne)
à faire parvenir avant le **21 mars 2023**
au presbytère de Notre-Dame du Pré
(4, rue Ducré 72000 LE MANS)

✂-----

NOM Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone :

Je me suis assuré(e) que ce jeûne paroissial 2023 est compatible avec ma santé et je m'engage à y participer sous mon entière responsabilité.

Ci-joint, un chèque de 15€ à l'ordre de :
« AD ENSEMBLE PAROISSIAL RMOuest »

Date et signature :

Par le jeûne

Une rencontre **Prière-Pain-Pomme** (PPP) a lieu à **l'église Saint-Aldric le vendredi 17 mars de 12h à 14h**. Un repas simple, une prière et un temps de partage avec nos frères et sœurs chrétiens de la Sarthe. Tous les rendez-vous PPP sont publiés sur le site www.rmouest.fr

Le **jeûne paroissial RMOuest** se déroule **du lundi 27 mars au samedi 1^{er} avril 2022**. Le lancement a lieu le lundi 27 mars à 19h15 en l'église Notre-Dame du Pré (entrée rue Ducré). Les jours suivants, prière à 19h15 dans la même église, suivie d'un partage autour d'une boisson chaude.

Chaque soir, chacun reçoit un pain de 500g pour se nourrir le lendemain. Il faut aussi beaucoup boire (eau ou tisane). **La rupture du jeûne se vit le samedi 1^{er} avril à 8h30** par la messe à l'église Notre-Dame du Pré suivie par un petit-déjeuner partagé au centre paroissial (30, rue Ducré).

Toute personne majeure (mineurs de plus de 16 ans avec autorisation des parents) en bonne santé (hors grossesse et allaitement) peut participer. En cas de doute, consultez votre médecin. On peut jeûner en équipe (plusieurs personnes se succédant sur l'ensemble des jours) ou en couple (un jour sur deux). Veuillez seulement à n'inscrire qu'une personne.

Il est impératif de s'inscrire au préalable avec le formulaire disponible sur ce tract que vous pourrez trouver dans les églises, les accueils paroissiaux ou sur le site internet www.rmouest.fr



Carême 2023

« Rends-nous la joie d'être sauvés. »



Horaires des offices de la Semaine sainte
dans la lettre RMOuest n°66
et sur le site www.rmouest.fr